

La Gazette en Yvelines

YVELINES

Maison d'arrêt de Bois-d'Arcy : les 7 mis en cause dans un trafic de drogue ont été condamnés

Faits divers page 11

Mer des déchets : de « verrue » à exemple de la transformation du territoire ?

Dossier page 2

Le Département et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise ont, par la voie d'un communiqué de presse commun, annoncé la future transformation de la mer des déchets le 16 septembre. La plus grande ferme aquaponique d'Europe verra le jour l'année prochaine sur ce terrain, située sur les communes de Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Andrésey et Triel-sur-Seine. En attendant sa transformation complète dans une dizaine d'années.

LES NOUVELLES FERMES



Actu page 4

MANTES-LA-JOLIE
Kanza Sakat : « Une union de la Gauche permettra de remporter la Ville »

MANTES-LA-JOLIE

Un grand colloque sur l'industrie à l'IUT de Mantes-en-Yvelines

Page 4

BUCHELAY

La Ville va lancer sa mutuelle communale

Page 5

YVELINES

Mareva Michel, de Miss Yvelines à Miss Ile-de-France

Page 8

VERNOUILLET

Nouvel incendie et nouveau débat pour la plateforme Inoé

Page 10

FOOTBALL

R1 : Le FC Mantois lance sa saison, l'OFC Les Mureaux patine

Page 12

LES MUREAUX

Le Festival du cirque revient du 10 au 12 octobre

Page 14

VALLEE DE SEINE

Projet du pont d'Achères : plus de 140 arbres abattus, l'opposition dénonce un « massacre »

Actu page 6



Actu page 7

LES MUREAUX

Aussitôt ouverte, la maison de santé déjà menacée ?



Actu page 8

GARGENVILLE

Les Hauts de Rangipont, de friche industrielle à quartier mixte



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

Mer des déchets : de « verrue » à exemple de la transformation du territoire ?

■ AURELIEN BAYARD

La mer des déchets, bientôt de l'histoire ancienne ? Pour le moment, c'est un brin présomptueux. Cependant, celles et ceux qui s'aventuraient au niveau de la boucle de Chanteloup ont dû apercevoir du changement, une première depuis cinq ans. En 2020, juste au sortir du déconfinement, une vaste opération de nettoyage est lancée, un « *nettoisement* » précise même Eddie Aït, le maire de Carrières-sous-Poissy, à la vue de toutes les actions coordonnées. Pendant un semestre, 26 000 tonnes de déchets – dont 604,02 tonnes d'amiante, 181 tonnes de gravats, 4,3 tonnes de pneus et 3,06 tonnes de végétaux – sont évacuées et rendent aux 330 Ha répartis sur les communes d'Andrésey, de Carrières-sous-Poissy, de Chanteloup-les-Vignes et de Triel-sur-Seine un aspect correct. Sur cette lancée, le président du Département des Yvelines, Pierre Bédier, propose lors d'une conférence de presse de planter une forêt pour y développer la filière bois dans les Yvelines.

Depuis, la transformation se faisait attendre mais les grandes lignes

per une production agricole hors-sol. Un impératif puisqu'à cause des sols pollués, une agriculture « normale » aurait été impossible.

« Les déchets des uns deviennent les ressources des autres »

Toutefois, les membres de la commission alertaient sur le besoin primordial de sécuriser les parcelles afin de confiner ou d'extraire les polluants soit par décaissement, soit par confinement des terres par l'ajout d'une couche imperméable. Un point de vigilance, cependant, demeurait : la production hors-sol ne doit pas s'accompagner d'une production intensive, énergivore qui permettrait de produire des produits locaux mais hors saison. Le respect de l'environnement, du local et du saisonnier reste primordial dans une démarche écologique et circulaire.

La conclusion de ces remarques aboutissait à la création d'une ferme, soit hydroponique, aéroponique ou aquaponique. Et c'est donc la dernière citée qui a eu le

bactéries nitrifiantes sont ajoutées pour filtrer les déjections animales qui sont ensuite utilisées pour fertiliser les plantes. « *Les déchets des uns deviennent les ressources des autres* » résume Thomas Boisserie, l'un des fondateurs.

« *Ce sont eux, qui, dans une démarche de prospection, sont allés vers nous en disant « on voudrait développer une ferme sur des terrains pollués. Est-ce que vous avez ça en stock ? »* » révèle Xavier Quin, directeur de projet au sein de la direction du développement immobilier du Département des Yvelines. Des discussions ont alors lieu en avril et toutes les parties prenantes – en plus de l'instance présidée par Pierre Bédier, ajoutons également la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise – sont satisfaites du projet proposé par Thomas Boisserie.

En effet, les Nouvelles Fermes n'en sont pas à leur coup d'essai et ont déjà éprouvé leur concept à Lormont en 2019 et à Mérignac trois ans plus tard. Avec la boucle de Chanteloup, elles prennent un nouveau tournant. « *Ce sera la plus grande ferme aquaponique d'Europe* » précise le dirigeant. Grâce à une levée de fond de cinq millions d'euros, c'est donc une serre de plus de 2Ha qui va sortir de terre.

Les travaux ont déjà débuté depuis le 1^{er} septembre et selon le planning prévisionnel, les habitants de la Vallée de Seine pourront profiter dès l'année prochaine (été 2026) des premières récoltes. « *80 % des produits maraîchers seront en vente directe à la ferme* » avance Thomas Boisserie. À terme, l'entreprise a pour ambition de produire chaque année jusqu'à 250 tonnes de fruits et légumes et 60 tonnes de truites arc-en-ciel à destination des Franciliens dans un rayon de 50 kilomètres.

« *C'est un retour aux racines historiques de ce territoire, on se réconcilie avec notre histoire* » s'enthousiasme Eddie Aït. Avant de devenir un dépotoir à ciel ouvert, une agriculture viticole s'était développée sur la plaine, depuis le Moyen-

Le Département et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise ont, par la voie d'un communiqué de presse commun, annoncé la future transformation de la mer des déchets le 16 septembre. La plus grande ferme aquaponique d'Europe verra le jour l'année prochaine sur ce terrain, située sur les communes de Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Andrésey et Triel-sur-Seine. En attendant sa transformation complète dans une dizaine d'années.



En plus de la ferme aquaponique, des pistes cyclables pourraient voir le jour.

Âge, notamment sur les coteaux de Chanteloup-les-Vignes. La crise du phylloxéra de la deuxième moitié du XIX^e siècle et la seconde révolution industrielle mirent un terme à cette activité rapidement remplacée par la culture des fruits et des légumes. Les coteaux se couvrant de poiriers et de pommiers, le centre du territoire trouva un nouveau dynamisme dans la diversification de son activité agricole. Puis l'arrivée de l'épandage apporta prospérité à Carrières mais également son glas.

D'autres aménagements à prévoir

Malheureusement, la gestion anarchique des déchets d'une industrialisation toujours grandissante, a entraîné le mélange aux eaux d'épandage de produits chimiques. Les sols devenant pollués par des métaux lourds, les légumes sont déclarés impropres à la consommation et l'activité maraîchère se stoppe ainsi à la fin du XX^e siècle.

« *Les Nouvelles Fermes vont devenir une partie prenante de la boucle de Chanteloup et même des Yvelines* » assène Eddie Aït. Il est vrai que cette production peut très bien servir aux commerces de proximité et à la restauration privée... comme publique. « *On a tous pensé à C'Midy* (le système de restauration scolaire dans les collèges yvelinois, Ndlr) *mais on va attendre encore un peu* » tempère Xavier Quint. « *Ce n'est certes pas du bio mais c'est presque mieux*, explique le maire carriérois. *Prenons le bio marocain,*

s'il prend l'avion, ça perd tout son sens. Là ce sera produit localement ».

Si la question est donc réglée pour 2Ha, que peut-il bien advenir des 328 autres ? Dans son communiqué commun, GPSEO et le Département assure que la réussite de ce projet repose sur une mobilisation collective. En plus d'eux, l'EPFIF (Établissement Public Foncier d'Île-de-France) et les communes concernées – Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Andrésey et Triel-sur-Seine – doivent travailler de concert pour réhabiliter la plaine, en intégrant les enjeux environnementaux, agricoles, sociaux et économiques. En témoignent les travaux de la Commission extramunicipale « *Avenir de la plaine de Carrières-sous-Poissy* » qui, rassemblant les parties prenantes, imaginaient le futur de la Boucle. Ainsi, l'opération aujourd'hui engagée, estimée à 66 millions TTC sur 30 ans, s'inscrit dans les orientations du rapport de la commission, soumises à consultation du public.

« *Elle deviendra un véritable poumon vert* » prédit Eddie Aït. Elle accueillera des aménagements pour la promenade, le vélo, la pédagogie environnementale, les jardins partagés hors-sol et des activités économiques compatibles avec la vocation écologique du site. Les habitants des villes concernées du territoire seront associés tout au long du processus, via des réunions publiques, des ateliers et des visites de terrain. Ainsi, dans une dizaine d'années la boucle sera enfin bouclée. ■



En 2020, plus 26 000 tonnes de déchets ont été retirés grâce à « l'opération de nettoyage ».

commençaient à être tracées. En mai 2023, l'édile carriérois rédigeait, dans le cadre d'une commission extramunicipale impliquant des associations, des institutions comme la Chambre d'agriculture d'Île-de-France et des élus municipaux de tout bord, un rapport de plus d'une centaine de page. À l'intérieur se trouvaient 12 orientations pour des opportunités d'aménagement concertées. Parmi elles, citons la quatrième : dévelop-

per une production agricole hors-sol. Un impératif puisqu'à cause des sols pollués, une agriculture « normale » aurait été impossible.

Avant de rentrer plus en détail et de découvrir comment la société girondine a tiré son épingle du jeu, qu'est-ce qu'une ferme aquaponique ? C'est une méthode de production qui combine la culture de plantes hors-sol avec un système d'aquaculture (élevage d'animaux aquatiques, souvent des poissons), toujours en circuit fermé. Des

ARCHIVES / LA GAZETTE YVELINES

DITES OUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE

Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E.Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :

**Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30**

MANTES-LA-JOLIE

Kanza Sakat : « Une union de la Gauche permettra de remporter la Ville »

La suppléante du député Benjamin Lucas se lance dans la course à la mairie de Mantes-la-Jolie. Encartée chez La France Insoumise, la Mantaise de 51 ans est bien décidée à mettre fin à 30 années de politique qui ont « divisé sa ville ».

■ AURELIEN BAYARD

Qu'est-ce qui vous pousse à briguer la mairie de Mantes-la-Jolie ?

Il faut rompre avec la politique communautariste des dernières années. À cause de cela, il y a l'impression d'avoir trois blocs dans la commune : le Val-Fourré, Gassicourt et le centre-ville. On veut effacer ces frontières imaginaires que la droite a créé alors que nous sommes tous Mantaises et Mantais.

Avant d'être suppléante de Benjamin Lucas, vous n'avez jamais eu de rôles politiques...

J'ai attendu que mes enfants soient plus grands pour m'engager en politique. À l'origine, je suis une militante. J'étais parmi les camarades qui ont fait campagne pour la candidature de Jean-Luc Mélenchon à l'élection présidentielle de 2017 et 2022. J'appréciais son discours de rupture. Malgré la dé-

faite, je voulais qu'il accède au rôle de Premier ministre et j'ai rencontré Benjamin Lucas avec qui nous avons eu tout de suite la même vision politique.

Grâce à La France insoumise (LFI), j'ai pu grandir politiquement. J'ai suivi un cursus à la Boétie (un think tank français affilié à LFI, Ndlr). C'était intense, avec des sessions de 12h un week-end par mois. Je devais même rendre des travaux. Puis avec les lois qui passent à l'Assemblée nationale, j'ai continué à me former sur la politique locale et nationale.

Où en sont les tractations avec d'autres membres de la Gauche mantaise comme Guillaume Quévarec ?

C'est plutôt bien parti. Les discussions sont constructives et respectueuses. Dernièrement j'ai aussi rencontré les membres du Parti

Communiste. Nous sommes tous d'accord pour dire qu'une union de la Gauche permettra de remporter la Ville.

D'ailleurs, cela fait trente ans que la Gauche n'a pas été au pouvoir...

En fait, le changement a déjà eu lieu en 2022 et en 2024. Aux élections présidentielles, Jean-Luc Mélenchon est arrivé en tête. Celles législatives, nous avons même jusqu'à 90 % des suffrages exprimés dans certains bureaux de vote. LFI a un vrai poids politique. Par exemple, lors des élections européennes où nous sommes tous partis séparément, LFI a réalisé un score de 43% à Mantes-la-Jolie. L'espoir est là et on y croit.

Quels sont les priorités de votre programme ?

C'est un projet social. Tout d'abord j'axerai sur la démocratie participative en créant des assemblées de quartiers. C'est aussi à la population d'identifier des besoins et de trouver des solutions. Ensuite, l'éducation. Je suis abasourdi par le niveau de certains élèves qui viennent du Nouveau Collège et qui n'ont pas les bases en arrivant



Kanza Sakat s'est mise en retrait de son rôle de suppléante du député de la 8^{ème} circonscription Benjamin Lucas afin de se consacrer à 100 % aux élections municipales.

en seconde. C'est une frustration pour eux quand ils débarquent au lycée Saint-Exupéry ou Jean-Rostand. Ils se retrouvent en difficulté... D'ailleurs, je pense que c'était une erreur de regrouper les deux collèges Paul-Cézanne et André-Chénier.

La désertification médicale est également un vrai sujet d'inquiétude ainsi que l'hôpital François Quesnay. Il n'est pas si vieux, une trentaine d'années, et pourtant on dirait un bâtiment du tiers-monde avec des fuites d'eau. Ce n'est pas très respectueux ! Je salue les soi-

gnants qui font un travail exemplaire, parce qu'avec très peu de moyens, ils essayent de faire leur travail tant bien que mal.

Le centre-ville est également un chantier important...

L'offre n'est pas là. Les loyers sont chers, les parkings aussi. Durant ma jeunesse, on avait des boutiques de vêtements, de chaussures. Il doit redevenir attractif. Cependant, c'est vraiment un tout à construire avec la dalle du Val-Fourré et aussi le quartier de Gassicourt qui a tendance à être oublié. ■

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Un grand colloque sur l'industrie à l'IUT de Mantes-en-Yvelines

Les 25 et 26 septembre 2025, l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Mantes-en-Yvelines aura l'honneur d'accueillir un colloque d'envergure sur le thème de l'éthique et de la soutenabilité des industries à l'échelle des territoires.

La réindustrialisation soulève des enjeux cruciaux en matière de développement économique, d'éco-

logie, de protection sociale et de santé publique. L'IUT de Mantes-en-Yvelines organise un colloque

le 25 et 26 septembre afin de répondre à ces différentes problématiques en explorant les modèles technologiques, juridiques et de gestion qui peuvent soutenir une réindustrialisation responsable.

Des intervenants de qualité à prévoir

Le lancement de ces deux jours de tables rondes et de débats sera notamment assuré par Sophie Primas, porte-parole du gouvernement démissionnaire. Des intervenants de qualité sont également à prévoir. En plus de chercheurs issus de l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), des personnalités provenant du monde de l'entreprise sont au programme comme Laurent Lapierre, fondateur d'Aurizeo, le directeur du site industriel de Stellantis à Poissy Éric Haan et Sylvie Dugenest, la responsable des ressources humaines de la Refactory de Flins-sur-Seine. Les inscriptions sont possibles en contactant directement l'UVSQ. ■



La première journée sera consacrée à des débats dans le monde professionnel tandis que le second portera plus sur de la communication de recherche.

MANTES-LA-JOLIE

Les habitants de la tour Mercure encore privés d'ascenseur

Une fuite d'eau a rendu hors-services les deux ascenseurs de l'immeuble du Val-Fourré pendant une bonne partie de la semaine dernière.

Après une première panne au mois de juillet dernier, voilà que les habitants de la tour Mercure, à Mantes-la-Jolie, se retrouvent une nouvelle fois dans l'embarras. Les deux ascenseurs de l'immeuble se sont retrouvés hors-service à compter du mardi 16 septembre dernier, en raison d'une fuite d'eau... soit la même raison qu'il y a deux mois.

Des mesures provisoires ont été mises en place en attendant la réparation des ascenseurs, avec par exemple la mobilisation par CDC Habitat d'une société spécialisée dans la mobilité verticale afin d'aider les personnes âgées à gravir les quelque 17 étages de la tour et ainsi atteindre leur logement.

En raison de l'insalubrité de la tour, de nombreux rési-

dents ont décidé de se réunir sous la bannière d'un collectif de protestation à la fin du mois d'août, afin d'alerter le bailleur social, CDC Habitat. Pour rappel, la tour Mercure doit être démolie dans les prochaines années dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier. ■



Fin août, CDC Habitat affirmait sa volonté de « résoudre les désagréments » des résidents, de plus en plus nombreux à dénoncer les conditions précaires de leurs habitations au sein de la tour.

ORGEVAL

La brocante du centre-ville revient le 8 octobre

La Ville d'Orgeval propose des emplacements à la réservation à l'occasion de la prochaine brocante de la commune qui se tiendra le dimanche 5 octobre prochain, de 8h à 18h dans le centre-ville.

Après Villennes-sur-Seine et Poissy, c'est au tour de la commune d'Orgeval d'organiser sa traditionnelle brocante de rentrée. C'est dans le centre-ville que celle-ci aura lieu, le dimanche 5 octobre prochain de 8h à 18h, avec de nombreux bibelots et objets en tout genre à venir acheter à bas prix.

La municipalité propose d'ailleurs à quiconque le souhaite de réserver un emplacement pour venir vendre ses propres objets. Les tarifs sont fixés à 19 euros pour les exposants orgevalais et 25 euros pour les exposants extérieurs pour un emplacement (2 mètres linéaires), puis 38 euros pour les exposants orgevalais et 50 euros pour les exposants extérieurs pour deux emplacements (4 mètres). Le maximum est fixé à 2 emplacements par exposant, dans la limite des places disponibles. Les inscriptions se font en ligne sur ville-orgeval.fr. ■



■ EN IMAGE

LIMAY

Un accompagnement gratuit pour les entrepreneurs locaux

Le Bus de la création d'entreprise sillonne le territoire de la Vallée de Seine depuis le 15 septembre dernier. Cette initiative de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, passée par Mantes-la-Jolie, Les Mureaux ou encore Limay, permet aux entrepreneurs du territoire de trouver des oreilles attentives et des conseils avisés de la part de chargés de projets et de représentants de la Chambre des Métiers ou de l'Artisanat ou encore des différentes Missions locales. Une tournée qui continue avec les villages entrepreneuriaux ce vendredi 26 septembre le matin à Carrières-sous-Poissy et l'après-midi à Poissy. ■

BUCHELAY

La Ville va lancer sa mutuelle communale

Une réunion publique sera organisée le lundi 13 octobre pour présenter les modalités de cette nouvelle offre destinée aux Bucheloises et Buchelois.

La municipalité de Buchelay s'apprête à lancer sa propre mutuelle communale, dispositif de plus en plus adopté par les collectivités pour faciliter l'accès à une couverture santé. Le principe : négocier, au nom des habitants, des tarifs avantageux auprès d'un assureur afin de rendre les cotisations plus accessibles, tout en proposant des garanties comparables à celles d'un contrat classique. Pour présenter cette nouvelle offre, une réunion publique est organisée le lundi 13 octobre prochain à 19h, à l'école Pierre-Larousse. Les habitants pourront y découvrir en détail les modalités d'adhésion, le niveau de protection proposé ainsi que les bénéfices attendus pour les familles, les retraités ou encore les jeunes actifs.

L'objectif est clair : permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une couverture santé de qualité à moindre coût, dans un esprit de solidarité locale. Un temps d'échange est prévu afin de répondre aux interrogations et d'accompagner les Buchelois dans leurs démarches. ■

VILLA GABRIELLE A MANTES-LA-JOLIE – 16 LOGEMENTS

Du Studio au 5P Duplex

A partir de 167 500 euros TTC*



Crédits visuels : DLM Architectes (Architectes) et Sullivan Fouquay (graphiste)

Image à caractère d'ambiance non contractuelle

LIVRAISON T4 2026 – LANCEMENT COMMERCIAL

Afin de découvrir notre programme au cœur des Yvelines, merci de contacter notre conseiller immobilier
Laurent BERNARD au 06 17 31 18 74

* dans la limite des stocks disponibles



VALLEE DE SEINE

Projet du pont d'Achères : plus de 140 arbres abattus, l'opposition dénonce un « massacre »

Le Département des Yvelines a procédé à des coupes d'arbres dans le cadre de son projet de liaison des RD 30 et 190, ces deux dernières semaines à Triel-sur-Seine et Achères. Et ce malgré la décision du maire triellois, Cédric Aoun, de ne pas céder des chemins prévus dans le tracé, ce qui remet en question la faisabilité du projet selon ses opposants.

■ MAXIME MOERLAND

Cela faisait longtemps que le projet dit du « pont d'Achères » n'avait pas alimenté les débats. Mais il y a un peu plus de deux semaines, des pelles hydrauliques se sont mises au travail du côté de Triel-sur-Seine et d'Achères afin d'abattre des arbres situés sur le tracé de la future 2x2 voies qui doit traverser la Seine au niveau d'Achères.

De quoi provoquer l'ire des opposants aux projets, car quelques jours plus tôt, celui-ci prenait du plomb dans l'aile : Cédric Aoun, maire de Triel-sur-Seine, a annoncé qu'il refusait finalement de rétrocéder les chemins ruraux de sa commune situés sur le tracé, et dont le conseil départemental a besoin pour construire la liaison RD30-RD190. La raison ? L'abattage d'une centaine d'arbres sur le terrain communal, qu'il a souhaité éviter en proposant un autre tracé

en juin dernier. En vain. « *Je déplore le fait que mes propositions alternatives pour préserver notre patrimoine arboré n'aient pas été prises en considération* », déclarait-il le 16 septembre sur ses réseaux sociaux. Pas de quoi calmer les ardeurs du Département des Yvelines, qui assure de son côté que des arbres seront plantés dans le cadre du projet en compensation.

« *On n'est pas sûr que le projet aille à son terme, on a peut-être coupé des arbres pour rien* », se désole Louis-Armand Virey. L'élue d'opposition achérois (Du concret pour Achères avec gauche citoyenne et écologiste) était sur les lieux de l'abattage d'arbres le long de la RD30, le jeudi 19 septembre dernier, aux côtés du président de l'association Non au pont d'Achères Denis Millet. « *Pour nous c'est un désastre, car encore une fois, on saccage la nature* », dénonce ce

dernier. *Je ne comprends pas qu'après la décision du maire de Triel, personne du Département n'ait demandé aux sociétés de surseoir aux abattages tant que le sujet n'est pas clos, car en plus, les recours juridiques ne sont pas terminés*.

Un huissier s'est également rendu sur les lieux pour « constater l'absence de balisage clair et d'affichage d'arrêté préfectoral » sur le chantier. En attendant, malgré les procédures en cours, l'abattage perdure cette semaine, au grand dam de la sénatrice des Yvelines Ghislaine Senée. « *Après avoir massacré la pointe naturelle de l'île de la Dérivation et le chemin des berges, les conséquences environnementales directes de ce projet de liaison routière se font plus évidentes*, a-t-elle déclaré dans un communiqué. [...] *Le projet de liaison RD30-RD190 est le résidu d'une vision de l'aménagement du territoire obsolète, consistant à toujours plus bétonner pour faciliter ou détourner un trafic routier qui créera de nombreux goulots*

d'étranglement et donc de nouveaux espaces de congestion ».

Contacté, le Département des Yvelines n'a pas répondu dans le temps imparti à la publication de cet article. ■

Une « Marche des résistances » dimanche

Dans le cadre du mouvement national du même nom, une « Marche des résistances » partira du croisement RD30-Rue de Seine à Achères, ce dimanche 28 septembre à 14h30, pour apporter son soutien à tous les mouvements, associations, personnes « *en lutte pour le climat, la justice, les libertés* »... et pour dire non au projet dit du « pont d'Achères ».



Plus de 140 arbres ont été coupés la semaine dernière entre Triel-sur-Seine et Achères.

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Ces communes qui conservent leur label « trois fleurs »

Le label « Villes et Villages fleuris » a dévoilé son palmarès le 18 septembre. Si aucune nouvelle distinction n'a été distribuée, certaines communes comme Andrézy, Poissy et Achères conservent leurs trois fleurs.

Cette année, les 74 experts du jury national des « Villes et Villages fleuris » ont visité et évalué 114 communes, entre les mois d'avril et juillet, afin d'identifier et récompenser les communes qui placent le végétal au cœur de leur développement. Le palmarès version millésime 2025 a donc été dévoilé le 18 septembre dernier. Si dans les Yvelines, une seule commune – Maurepas – gagne sa quatrième fleur, aucune autre ville de notre territoire ne s'est vue remettre une nouvelle distinction. Toutefois, la Vallée de Seine peut continuer de se targuer d'avoir encore 7 collectivités locales engagées pour un avenir plus vert et plus durable. Il s'agit d'Achères, Andrézy, Boinville-en-Mantois, Buchelay, Les Mureaux, Mantes-la-Jolie et Poissy. L'intégralité du classement est à retrouver sur www.villes-et-villages-fleuris.com/les-communes-labelisees. ■

■ INDISCRETS

« *Je refuse que mon nom soit associé à une opération qui stigmatise, alimente la haine et divise* ». La candidate mantaise aux prochaines élections municipales et suppléante du député Benjamin Lucas, Kanza Sakat, a dénoncé dans un communiqué l'usurpation de son identité et a annoncé sa volonté de porter plainte, après qu'un individu ait signé en son nom la pétition de la Mairie pour dire « non » à la construction d'un village pour mineurs isolés à Mantes-la-Jolie.

Selon elle, le combat mené par la municipalité « *attise les peurs* » et « *ne rend pas honneur à notre ville* », remettant même en cause la pétition. « *Quelle légitimité peut-elle revendiquer si les identités ne sont pas contrôlées ?* », a-t-elle dénoncé. ■

Le député de la 12^{ème} circonscription des Yvelines et candidat aux élections municipales pisciacaïses, Karl Olive, lance peu à peu sa campagne. Alors que celle-ci débutera véritablement à la fin du mois, il essaime déjà quelques idées, notamment à l'occasion des *Journées du patrimoine* où il a annoncé sa volonté de conserver l'ancienne gare Grande Ceinture, menacée de destruction dans le cadre des travaux de prolongement du tramway T13. Comme relaté par *78Actu*, l'ancien maire de la ville souhaiterait la transformer en un tiers-lieu, à l'image de ce qui a été fait du côté de l'ancienne gare Grande Ceinture de Saint-Germain-en-Laye. Une idée qui n'est pas sans rappeler la pétition, lancée au mois de juillet dernier et qui a récolté, à l'heure où nous écrivons ces lignes, 313 signatures. ■

Pendant les mouvements sociaux, certains blocages ont le don d'attiser les tensions entre manifestants et automobilistes. Mais cette initiative-là a été accueillie plutôt chaleureusement : lors de la journée de mobilisation du jeudi 18 septembre dernier, une trentaine de manifestants a levé la barrière du parking de l'hôpital de Mantes-la-Jolie afin de la rendre accessible gratuitement aux visiteurs, avec des banderoles où l'on pouvait lire « *(Dé)bloquons l'hôpital* ». De quoi susciter de nombreux encouragements et pouce levés. ■

Les nombreux panneaux et messages lumineux n'auront pas suffi : depuis la mise en place du péage en flux-libre sur les autoroutes reliant Paris et la Normandie, plusieurs milliers d'automobilistes ont « *oublié* » de régler la facture après leur passage. Soit 5 % des usagers.

Pour un axe fréquenté par près de 8 millions de véhicules chaque année, cela pourrait tout de même représenter entre 350 000 et 400 000 usagers d'ici la fin de l'année. En prenant les chiffres dans l'autre sens, on pourrait toutefois souligner que 95 % des automobilistes semblent avoir pris le bon réflexe du flux-libre. ■

■ EN BREF

CONFLANS-SAINT-HONORINE

Quand les résidents d'un Ehpad font leur propre Color Run

Résidents, familles et membres du personnel de l'Ehpad Richard de Conflans-Sainte-Honorine ont participé à une Color run le samedi 13 septembre dernier au sein de l'établissement.

C'est ce qu'on appelle une journée haute en couleurs : l'Ehpad Richard de Conflans-Sainte-Honorine a organisé, le samedi 13 septembre dernier, une journée placée sous le signe de la convivialité avec l'organisation d'une Color Run intergénérationnelle. Un événement qui a réuni résidents, familles, enfants, agents de l'établissement et partenaires, dans une atmosphère qui se voulait festive et chaleureuse.

Rencontre entre générations

Tout au long du parcours, petits et grands ont participé avec enthousiasme. Les couleurs, les rires et les sourires ont rythmé

cette course pas comme les autres, pensée comme un moment de rencontre et de partage entre générations. L'objectif était simple : créer un temps fort favorisant les échanges, renforcer les liens sociaux et valoriser la place des aînés au cœur de la vie locale. ■



L'objectif était simple : créer un temps fort favorisant les échanges, renforcer les liens sociaux et valoriser la place des aînés au cœur de la vie locale.

LES MUREAUX

Aussitôt ouverte, la maison de santé déjà menacée ?

La Maison de Santé pluridisciplinaire L'Armada a été inaugurée le 18 septembre. Avec plus d'une quinzaine de professionnels, elle a l'ambition de soigner les patients de A à Z. Sauf qu'avec deux des trois médecins généralistes proches de la retraite, son avenir reste incertain.

■ AURELIEN BAYARD

Bâtie sur les « ruines » de l'ancienne Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) Philippe Marze, L'Armada pourrait finir comme sa prédécesseuse. « Nous avons deux adresses, explique Marion Creusvaux, co-gérante et psychomotricienne, ici (35 avenue Charles-de-Gaulle aux Mureaux, Ndlr) et la principale au 44 avenue Aristide Briand. » Sauf qu'au fur et à mesure des années, les 9 médecins généralistes sont partis à la retraite avec comme conséquence des rentrées d'argent moindres. « On a essayé de négocier avec le bailleur pour revoir les mensualités à la baisse mais ce n'était pas possible » déplore Sophie Mahut, elle-même médecin généraliste et autre co-gérante de L'Armada.

Toutefois, malgré ces événements, les deux professionnelles de santé restaient souriantes pour l'inauguration de leur MSP le 18 sep-

tembre : « C'est un projet de santé qui se fait en fonction du diagnostic du territoire. » Elle repose sur plusieurs axes : des activités physiques pour les plus âgés grâce aux kinésithérapeutes, un pôle enfant disposant de plusieurs orthophonistes et de psychomotriciens et une attention particulière à la santé mentale. « Pour celles et ceux qui ont besoin d'un accompagnement psychologique sans avoir besoin d'un psychiatre » précise la médecin généraliste.

Elles louent également une équipe qui « s'est trouvée ». Beaucoup travaillaient déjà à la MSP Philippe Marze mais il y a aussi quelques petits nouveaux comme Amélie Tétillon. La kinésithérapeute avait déjà réalisé un stage il y a un an alors qu'elle étudiait au campus santé de Bècheville. « C'est une très bonne équipe avec une prise en charge pluridisciplinaire qui peut

aller des bébés aux adultes. Le fait qu'on soit proches, cela apporte beaucoup de choses au quotidien » analyse-t-elle. Sa consœur, Anne-Sophie Akrich, abonde en son sens : « Les jeunes préfèrent travailler ensemble dorénavant. »

Marion Creusvaux aimerait attirer d'autres professionnels - un diététicien, des ergothérapeutes et un orthophoniste en plus - tout en travaillant sur l'aspect transversal des différents soins. « La santé ne s'arrête pas aux portes de la MSP. Nous avons des relations étroites avec la MDPH, les maisons de sport santé, la CRAMIF et le CCAS des Mureaux » énumère la psychomotricienne. Cependant, les inquiétudes demeurent. « Sur les trois médecins généralistes dont nous disposons, deux sont censés partir à la retraite

dans les trois ans à venir » avance le docteur Mahut. Sauf que pour garder l'agrément « MSP », il faut au moins deux médecins généralistes.

La Mairie tente déjà de solutionner les problèmes. « On travaille actuellement avec le bailleur pour multiplier la surface, indique Damien Vignier, maire-adjoint en charge du sport et de la Santé. On veut aussi accueillir des internes et des nouveaux médecins et pour cela il faut aussi réfléchir où les loger. » Par ailleurs, un contrat local de Santé devrait être signé prochainement - « cela nous permettra d'apporter plus de lumière sur la ville » ajoute le candidat à la prochaine élection municipale - des actions qui rendent la Ville optimiste : « Nous aurons des bonnes nouvelles d'ici la fin de l'année. » ■



Pour garder son agrément « MSP », il faudra garder au minimum 2 médecins généralistes.

■ EN BREF

LES MUREAUX

Une nouvelle édition pour la conférence sport et santé

L'association The Hope Giver Campaign organise une nouvelle édition de la conférence sport & santé au Centre hospitalier Meulan-Les Mureaux le 1^{er} octobre.

C'est un événement désormais bien ancré dans le calendrier local : le Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-les-Mureaux accueillera, le mercredi 1^{er} octobre de 18h30 à 20h30, la cinquième édition de la Conférence internationale Sport et Santé. Celle-ci vise à sensibiliser le grand public et les professionnels aux liens étroits entre activité physique et santé. Trois thématiques seront abordées : la prévention des risques liés à la sédentarité, l'utilisation de l'activité physique adaptée comme premier recours dans la gestion de la douleur, et l'accompagnement en ville des femmes atteintes de cancer du sein. Des spécialistes viendront partager les dernières avancées scientifiques et pratiques sur ces sujets et échanger avec les participants. L'occasion d'apporter un éclairage concret sur les bénéfices du mouvement au quotidien et sur les initiatives menées pour améliorer la qualité de vie des patients. ■

■ EN BREF

MAGNANVILLE

Incivilités : le maire annonce des sanctions

En réponse à « une augmentation des incivilités », le maire Michel Lebouc invite les personnes qui en sont victimes à « systématiquement porter plainte » pour que la vidéoprotection porte ses fruits, et annonce recourir à une société de gardiennage avec maître-chiens sur les installations municipales.

Après la prévention et la médiation, place aux sanctions. Le maire de Magnanville, Michel Lebouc, a annoncé dans un communiqué sa volonté de lutter frontalement contre les incivilités grâce à un « renfort de la

sécurité » et des « sanctions plus fortes » à l'encontre de leurs auteurs.

« Depuis la rentrée scolaire, les actes d'incivilités sont en recrudescence : dégradation de biens publics, agres-

sions verbales et parfois physiques », dénonce l'édile. Pour y remédier, il « invite toutes les personnes victimes de ces incivilités à systématiquement porter plainte », et ce afin que le Police Nationale puisse formuler la réquisition qui leur permet de visionner les images des caméras de vidéosurveillance, déployée il y a plusieurs semaines.

« Nous avons laissé une certaine tolérance »

Le maire annonce également sa décision de « recourir à une société de gardiennage, avec maître-chien » sur les installations municipales, notamment le complexe sportif Firmin Riffaud. « Cela permettra aussi de faire appliquer l'interdiction d'accès au terrain synthétique hors autorisation municipale formalisée. Nous avons laissé une certaine tolérance dans l'accès à cet équipement pour que les jeunes puissent venir taper la balle, en dehors des créneaux scolaires et associatifs, mais cette souplesse permet malheureusement à des personnes irrespectueuses d'investir le terrain. » ■



Michel Lebouc affirme vouloir « stopper un à un ces individus qui s'estiment au-dessus des lois ».

CARRIERES-SOUS-POISSY

Elisabeth Badinter visite la future école au nom de son mari

Le 16 septembre, l'écrivaine Elisabeth Badinter était en déplacement à Carrières-sous-Poissy. Elle a notamment pu visiter le chantier de l'école élémentaire Robert-Badinter dont la livraison est prévue en septembre 2026.

Adoptée à l'unanimité lors du conseil municipal du 1^{er} juillet, la construction de l'école élémentaire Robert-Badinter suit son cours. Le chantier a reçu d'ailleurs la visite honorifique de la femme de l'ancien Garde des Sceaux, Elisabeth Badinter, le 16 septembre. L'écrivaine était accompagnée de Sandrine Bernabeu, inspectrice de l'Éducation nationale, Valérie Servissole, directrice adjointe des services de l'Éducation nationale, et des services municipaux dont le maire Eddie Aït.

Deux autres temps forts

Deux autres temps forts étaient également prévus lors de cette visite. Tout d'abord, un temps d'échanges avec les élèves de CM1

de l'école élémentaire publique Robert-Surcouf sur le thème de l'égalité femme/homme. Puis la découverte de la « Cité éducative » carriéroise et suivi d'une discussion avec les « Ambassadeurs du harcèlement », des collégiens engagés pour endiguer ce fléau qui menace l'école républicaine et le vivre-ensemble. ■



L'école élémentaire Robert Badinter sera composée de 15 classes et la livraison est prévue pour septembre 2026.

GARGENVILLE

Les Hauts de Rangiport, de friche industrielle à quartier mixte

Mercredi dernier était inaugurée la résidence Le Ponant, dotée de quelque 87 logements et 6 commerces en lieu et place de l'ancienne friche industrielle Porcher à deux pas de la gare.

■ MAXIME MOERLAND

Cela fait de nombreuses années que le quartier des Hauts de Rangiport, à Gargenville, a entamé une profonde mutation. Le lieu, à l'abandon depuis le début des années 1990, était auparavant occupé par l'usine Porcher, avant de devenir un quartier mixte avec une nouvelle venue cette année : la résidence Le Ponant, dotée de 87 logements et de 6 commerces en rez-de-chaussée dont une supérette et une boulangerie.

Cet ensemble immobilier a été inauguré le mercredi 16 septembre, bien que la livraison des différents logements se soit déroulée en plusieurs phases tout au long de l'année. « Pour avoir des élus qui y habitent, il faut dire qu'on trouve dans ce quartier un cadre de vie plutôt agréable », souligne le maire Yann Perron, qui a « assumé », lors de son élection en 2020, « la pérennité et la continuité du déploiement de ces programmes ».

La reconversion de la friche industrielle en un quartier de près de 12 hectares s'inscrit dans « un projet de ville visant le rééquilibrage entre le nord et le sud de la commune », comme le souligne l'EPAMSA, chargé de l'aménagement du quartier. Le tout à proximité de la gare, située à quelques minutes à pied, mais aussi de l'A13.

« C'est aussi pour nous un projet exemplaire, respectueux de l'environnement », a souligné Élisabeth Jouitteau, directrice générale de Fair Promotion. Nous avons utilisé lors de la construction des matériaux durables, notamment pour les façades ». Sans parler de la large place accordée aux espaces végétaux, avec pas moins de 2 700 m² d'espaces extérieurs et une cinquantaine d'arbres plantés au cœur de la résidence.

Alors, « maire bâtisseur, maire battu » ? Yann Perron espère, en tout cas, que l'adage ne se confirme pas dans 5 mois. Il peut en tout cas compter sur le soutien de Pierre Bédier, président du Département des Yvelines mais présent pour l'occasion en tant que président de l'EPAMSA et convaincu du bien-fondé du projet. « Une friche, dans une ville, c'est une source de nuisances considérable », a-t-il souligné, évoquant les « dépôts d'ordures » ou encore le « nomadisme de ceux qui vivent en caravane » et qui « ont tendance à venir s'installer ». « Je crois qu'aujourd'hui, monsieur le maire, tu auras toutes les raisons d'expliquer à tes concitoyens que c'est une réussite, et si tu as besoin que je vienne t'expliquer, je viendrai avec mon oeil extérieur, parce que j'en suis profondément convaincu ».



La résidence Le Ponant propose 85 logements (dont 14 sociaux), tandis qu'une infirmière et un vétérinaire rejoindront bientôt les commerces déjà installés.

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Les copropriétés du Val-Fourré font leur rentrée ce vendredi

Une réunion d'information dédiée aux copropriétaires et aux habitants des résidences du Val-Fourré sera organisée à l'école Jean Mermoz de Mantes-la-Jolie, ce vendredi 27 septembre de 15 h à 19 h.



16 copropriétés sont concernées dont 8 en plan de sauvegarde.

Le quartier du Val-Fourré accueillera le vendredi 27 septembre un rendez-vous entièrement consacré aux copropriétés locales. De 15 heures à 19 heures, l'école Jean-Mermoz de Mantes-la-Jolie servira de cadre à une après-midi d'information et de rencontres : une trentaine d'acteurs, qu'ils soient institutionnels, associatifs ou issus du secteur privé, seront présents sur sept stands pour orienter les habitants. L'événement doit en effet leur permettre de mieux comprendre les enjeux liés à l'entretien des immeubles, aux économies d'énergie, aux dispositifs de rénovation ou encore aux ques-

tions de sécurité. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'opération nationale de requalification des copropriétés dégradées, portée par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France, en partenariat avec la Ville de Mantes-la-Jolie et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. Au total, seize ensembles résidentiels du Val-Fourré sont concernés par cette démarche, dont la moitié bénéficie d'un plan de sauvegarde. L'objectif affiché est d'accompagner les copropriétaires dans leurs démarches et d'apporter un soutien concret aux projets de réhabilitation. ■

■ EN BREF

YVELINES

Mareva Michel, de Miss Yvelines à Miss Ile-de-France

Mareva Michel, la première Miss Yvelines, a été choisie par le comité régional Miss France le 20 septembre pour représenter l'Île-de-France lors de la 96^e édition du concours de beauté qui aura lieu le 13 décembre.

Le 24 mai dernier, la Chesnay-courtoise Mareva Michel devenait la première Miss Yvelines

dans un forum Armand-Peugeot de Poissy survolté. Ainsi, elle faisait partie des 17 prétendantes

pouvant représenter la région Île-de-France pour le concours de Miss France. Celui-ci se tiendra le 13 décembre prochain.

Une nouvelle épreuve de sélection avait donc lieu le 20 septembre à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne). Et c'est donc une nouvelle victoire pour la Franco-Mexicaine puisque le jury lui a remis l'écharpe régionale. « Je suis très contente et très heureuse, c'est le résultat de beaucoup de semaines et de mois de travail, d'une préparation intense. Aujourd'hui, c'est un rêve de petite-fille qui se réalise » a-t-elle confié à nos confrères du Parisien. Si la native de Poissy venait à l'emporter, elle deviendrait la troisième « Mareva » après « Galanter » et « Georges », élues respectivement en 1999 et 1991.

Cet hiver, elle aura donc la chance de côtoyer un Jean-Pierre Foucault sorti du formol exprès pour l'occasion et une Sophie Tellier qui chaque année a de moins en moins d'expressions faciales. ■



Dans sa description Mareva Michel déclare être « passionnée de voyages et d'aventure » et « aime se sentir libre ».

VERNEUIL-SUR-SEINE

17 500 mégots ramassés pour le World Cleanup Day

Pas moins de 3,5 kilos de mégots de cigarettes ont été récoltés lors d'une opération de nettoyage organisée par l'association Les Écolibris - Rive Gauche et la municipalité, le samedi 20 septembre.

À Verneuil-sur-Seine, le *World Clean Up Day* a mobilisé habitants et bénévoles autour d'une grande opération de ramassage des déchets, le samedi 20 septembre au matin. Armés de gants et de pinces, les participants ont sillonné la ville avec un but : réduire l'impact des mégots et préserver l'environnement local.

Le bilan ? 3,5 kilos de filtres de cigarette collectés en deux heures, soit près de 17 500 mégots. Un geste loin d'être anodin, quand on sait que seul un mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. L'équivalent de 8,75 millions de litres a ainsi été préservé grâce à cette action collective.

Au-delà du ramassage, l'initiative visait aussi à sensibiliser au tri et à la réduction des déchets. La

matinée s'est conclue par un temps convivial autour de La Tournée consigne, qui promeut le retour des emballages réutilisables. Organisée par l'association Les Écolibris - Rive Gauche, avec le soutien de la municipalité, cette opération a fédéré autour d'un même message : chacun peut agir pour un cadre de vie plus propre. ■

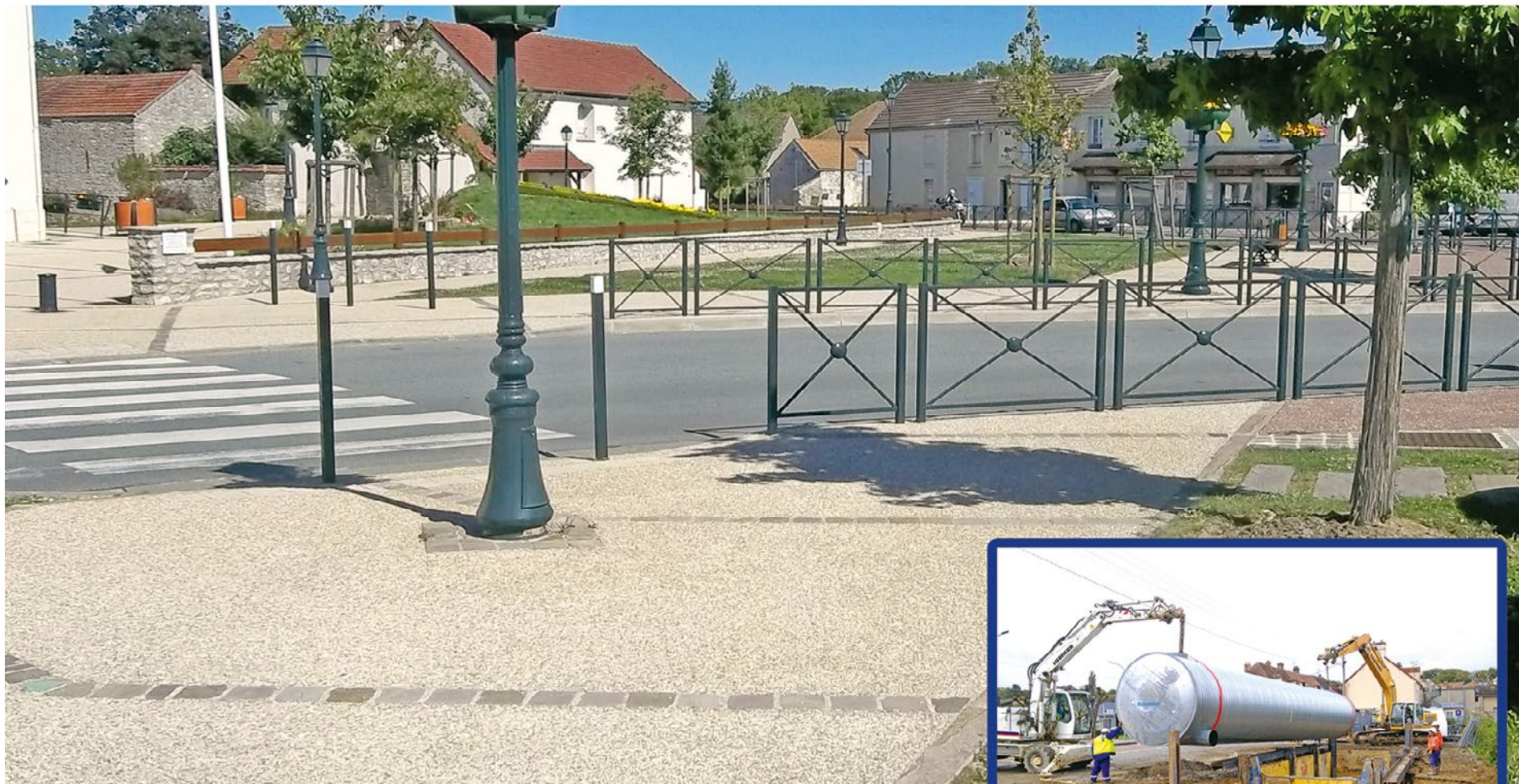


De nombreux jeunes et bénévoles ont mis leur temps à profit pour l'environnement, samedi dernier.

WATELET T.P.



Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- Sols industriels
- construction et entretien des routes
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Equipements urbains
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

Bis-repetita six mois plus tard. Quand les camions de pompiers du Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines (SDIS 78) se sont engagés sur la rue de l'Amandier à Vernouillet le 21 septembre, les riverains ont cru revivre les événements de mars dernier. Pour rappel, il avait fallu plusieurs jours pour contenir l'incendie qui s'était déclaré au niveau des stocks des rejets végétaux de la société Inoé.

Cette fois-ci, le feu, localisé sur une surface de 4 m² au pied d'un tas d'environ 20 m³ de bois, a été « rapidement circonscrit puis éteint » indique la Préfecture. Une équipe spécialisée en risques chimiques du SDIS a ensuite procédé à des relevés de particules fines dans l'atmosphère, aux abords immédiats du sinistre, en limite du site et au niveau de deux campings voisins. « Les résultats de ces mesures sont très largement inférieurs aux seuils de référence applicables en situation accidentelle, et en deçà des niveaux habituels de pol-

VERNOUILLET Nouvel incendie et nouveau débat pour la plateforme Inoé

Un tas de compost a pris feu le 21 septembre sur le site d'Inoé à Vernouillet. Les pompiers ont pu intervenir rapidement et empêcher les flammes de se propager. Un événement qui a fait rejaillir les rancœurs contre cette société transformant les déchets d'élagage et le bois de récupération en copeaux.

■ AURELIEN BAYARD



Plus de 70 pompiers avaient dû intervenir lors de l'incendie du 28 mars.

lution atmosphérique ambiante » précisent les représentants de l'instance étatique. De plus, Inoé a complété ces vérifications en réalisant des mesures de température au cœur des tas de bois restants dans le but d'éviter tout nouveau départ de feu.

Cependant, si l'incendie a donc été rapidement maîtrisé, le collectif Respire 78 reste tout feu tout flamme. Dans un long post sur Facebook, il a fustigé la communication de la Préfecture : « Elle se contente de rassurer en évoquant des « valeurs inférieures aux seuils » pour un foyer circonscrit sur la plateforme INOÉ à Vernouillet, ne répond en rien au problème struc-

tural. » Selon l'association, le site est « hors de contrôle », en « totale dérive réglementaire » et représente surtout « une bombe à retardement ». Respire 78 s'insurge également de ne pas avoir vu les analyses de qualité de l'air effectuées lors de l'incendie de mars être communiquées.

Dans tous les cas, la société transformant les déchets d'élagage et le bois de récupération en copeaux quittera son site vernolitaïn à la fin de l'année 2026. Un projet de déménagement est à l'étude à Carrières-sous-Poissy mais fait déjà face à la désapprobation du maire local Eddie Aït. ■

CARRIERES-SOUS-POISSY Le tribunal administratif ordonne à la Ville un espace d'expression à l'opposition

La Mairie de Carrières-sous-Poissy a été condamnée par le tribunal administratif de Versailles le 20 septembre pour ne pas avoir laissé d'espace d'expression à son opposition municipale dans les canaux de communication de la Ville.

Pour le conseiller municipal d'opposition carriérois Anthony Effroi, c'est « un désaveu cinglant pour le maire et sa majorité ». Lui, ainsi qu'une autre

élue de l'opposition, Sarah Meguellati, avait saisi le tribunal administratif de Versailles, estimant que la majorité municipale d'Eddie Aït

leur refusait « leur droit d'expression dans les supports municipaux ». Le 20 septembre, la Justice a donné raison aux deux opposants.

78Actu révèle que l'élément déclencheur a été le refus d'une tribune dans le magazine municipal n°38 pour le groupe Carrières, notre vie, notre ville, dont la tête de liste est Sarah Meguellati. Pour sa défense, la Ville a avancé deux points du règlement intérieur interdisant aux groupes d'élus « non issus du résultat du scrutin » de s'exprimer dans les canaux municipaux. Ce changement de règlement intérieur – survenu en 2022 – avait d'ailleurs été voté... par Sarah Meguellati.

Sur sa page Facebook, Agir pour Carrières avec Eddie Aït a indiqué « prendre acte » de cette décision : « La tribune d'expression libre du nouveau groupe « Carrières, notre vie, notre ville », est aujourd'hui publiée et accessible. » ■

CONFLANS-SAINT-HONORINE Étranglé et frappé pour une casquette et une sacoche

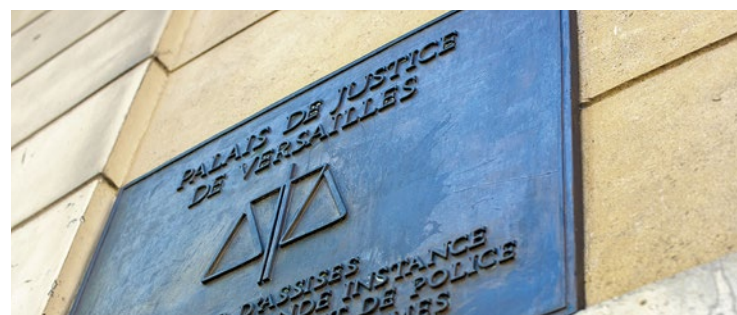
Le 9 septembre, un jeune homme de 19 ans a été violemment agressé à la gare de Conflans par deux individus. Ils lui ont dérobé sa casquette et sa sacoche avant d'être arrêtés par la BAC locale.

Alors qu'il venait de pénétrer dans l'enceinte de la gare de Conflans-Sainte-Honorine aux alentours d'1h du matin le 9 septembre, un garçon de 19 ans se fait aborder par deux autres individus, âgés respectivement de 25 et 27 ans. Le plus vieux a commencé par lui porter plusieurs coups tandis que le second était en train de l'étrangler. Durant cette bagarre, ils ont réussi à voler au jeune homme sa casquette et sa sacoche.

Toutefois, la BAC nuit locale a réussi à interpeller les deux agresseurs alors qu'ils portaient tous deux les effets personnels de la vic-

time. Entendus après dégrisement – l'un des comparses avait fumé du cannabis après avoir dépouillé l'homme de 19 ans – ils finissaient par reconnaître les faits, confrontés aux preuves apportées par la vidéo-surveillance.

Connus défavorablement, ils étaient déférés en comparution immédiate au tribunal judiciaire de Versailles. Ils ont été condamnés à 18 mois de détention dont 6 mois avec sursis probatoire. Cependant, l'auteur âgé de 27 ans se trouvant en état de récidive légale, une révocation supplémentaire d'un sursis d'un an était décidée. ■



L'un des agresseurs était en état de récidive légale. Au an de prison ferme, il en a récolté un supplémentaire, fruit d'un sursis précédent.

EPONE Après avoir provoqué un accident impliquant 3 véhicules, la fourgonnette tente de s'enfuir

Pas moins de trois voitures se sont rentrées dedans le 15 septembre à cause d'un véhicule utilitaire. La police nationale a réussi à l'appréhender quelques minutes plus tard.

Une Renault Clio, une Citroën Saxo et un Nissan Qashqai. Ce n'est pas ce que transportait un chauffeur poids lourds en allant vers une concession automobile mais le « trophée de chasse » d'une fourgonnette le 15 septembre au niveau d'Épône. Celle-ci a d'abord percuté la petite citadine de la marque au losange qui, par ricochet, a provoqué les dégâts sur les deux autres. « J'étais arrêté au feu derrière la Saxo et je me suis fait rentrer dedans par un camion utilitaire qui n'a pas freiné et il m'a propulsé jusque devant la Qashqai ! » indique le conducteur de la Clio en réponse à un post Facebook de la police municipale d'Épône.

Cependant, ne voulant assumer ses actes, le conducteur responsable du carambolage a fui. « Grâce à la réactivité de nos collègues de la Police nationale, venus très vite nous pré-

ter main-forte, et au concours des témoins présents sur place, nous avons pu retrouver en un temps record la camionnette en fuite et l'interpeller » précisent les forces de l'ordre locales. Malgré les images impressionnantes, plus de peur que de mal : toutes les personnes qui se trouvaient dans les trois véhicules accidentés se portent bien. ■



Le conducteur du véhicule utilitaire a été rattrapé par la police nationale.



Bien qu'elle se soit mise en conformité avec la décision du tribunal, la Ville a regretté « l'encombrement de nos tribunaux par des élus procéduriers, peu soucieux des deniers publics. »

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

POLICE MUNICIPALE EPONE 78

YVELINES

Maison d'arrêt de Bois-d'Arcy : les 7 mis en cause dans un trafic de drogue ont été condamnés

Cinq détenus ainsi qu'un surveillant pénitentiaire et un conseiller d'insertion ont été condamnés par le tribunal de Versailles pour leur implication, à des degrés divers, dans un trafic de stupéfiants.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Dans l'édition du mardi 8 juillet de la *Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, nous évoquions une affaire de trafic d'alcool et de stupéfiants dans l'enceinte de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, au printemps dernier. Au total, ce sont 7 hommes âgés de 23 à 46 ans : cinq détenus, un Conseiller d'insertion professionnelle (CIP) et un gardien de prison, qui sont mis en cause dans cette affaire.

Une première audience s'était déroulée le 3 juillet menant sur de la détention provisoire pour 6 des 7 prévenus dont le gardien. Seul le conseiller avait été placé sous contrôle judiciaire. Une seconde audience, qui a eu lieu le vendredi 19 septembre jusque tard dans la nuit, a tenté d'identifier le rôle de chaque protagoniste dans ce trafic.

Ce sont les enquêteurs de l'Ofast (Office anti-stupéfiants) qui ont révélé cette affaire, suite à un signalement fait, en mars dernier, de la part de l'administration pénitentiaire au parquet, relations-nous en juillet.

Les enquêteurs s'intéressent à ce moment-là, aux relations ambiguës qu'entretiennent un surveillant pénitentiaire, un conseiller d'insertion et

un détenu de 39 ans. « *Les voilà devant la justice tous les trois, avec quatre autres détenus. La plupart d'entre eux sont originaires des Mureaux* », précise un article du *Parisien*.

L'ancien surveillant pénitentiaire, un homme de 46 ans père de cinq enfants, était encore en formation quand il a commencé son business lucratif, car il faisait face selon lui à des difficultés financières. Il aurait gagné 2500 euros pour faire entrer de la drogue en prison. « *C'est ma femme qui m'a inscrit au concours [de gardien de prison, Ndlr]. Elle vit en Nouvelle-Calédonie ; moi je devais payer 1300 euros pour me loger ici, à l'hôtel avec un salaire de 2000 euros. Je suis allé voir l'assistante sociale, mais il n'y avait personne pour m'aider. Je fais comment pour vivre ? Je mange dans la gamelle des détenus ?* », s'est-il exprimé lors de son passage à la barre.

C'est durant une fouille faite par les policiers que ces derniers vont retrouver 600 grammes de cannabis au dessus de son casier, dans les vestiaires des gardiens. Il est ensuite interpellé en compagnie d'un détenu, présenté comme l'organisateur du trafic, sur le parking du Leclerc de Bois-d'Arcy, un endroit où l'échange de marchandise était

effectué. Le conseiller d'insertion et quatre détenus vont ensuite rejoindre la procédure dans les jours suivants.

« *L'enquête, étayée par des écoutes téléphoniques, a démontré que la marchandise était récupérée sur le parking [du Leclerc de Bois-d'Arcy, Ndlr], puis déposée près d'une cabine téléphonique, dans l'enceinte de la maison d'arrêt* », détaillent nos confrères.

Lors de l'audience, le gardien a poursuivi : « *Au début, on m'a demandé de faire entrer de la viande et de l'alcool. J'ai refusé. Mais j'ai fini par accepter à cause de mes problèmes d'argent* ». Ce qui est dérangeant pour l'administration pénitentiaire est le fait que, le soir du 15 mai, le gardien avait empoché 700 euros. Mais dans l'après-midi même il avait prêté serment de « *bien et loyalement remplir ses fonctions et de se conformer à la loi* », racontions nous dans notre édition du 8 juillet.

Le président du tribunal a mis l'accent sur cette journée : « *Le 15 mai dernier, vous faisiez quoi, monsieur ?* », demande-t-il au prévenu. *Pas de réponse. Voilà ce que vous avez fait de votre serment ! Au lieu de l'exemplarité, vous offrez l'image d'un agent corrompu. Quel respect pour l'uniforme !* », enchaîne-t-il visiblement agacé.

Vient le tour du conseiller d'insertion, un homme de 41 ans et père de 3 enfants. Comme le gardien, il a expliqué qu'il a cédé sous la pression.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le tribunal de Versailles a requis des peines allant de 9 mois de prison sans mandat de dépôt à 5 ans dont 18 mois avec sursis à l'encontre des 7 hommes jugés.

Car lui et le surveillant, auraient été tous les deux la cible de menaces de la part des détenus, dans le contexte compliqué du milieu carcéral. « *J'ai démissionné après cette affaire. Après 20 ans de travail social, je n'arrive plus à me projeter dans l'avenir. C'est difficile de tourner la page* », s'exprime-t-il à la barre.

Un des détenus mis en cause âgé de 39 ans a également témoigné, en expliquant que la résine trouvée dans sa cellule était en fait destinée à la cellule d'en face. « *Moi j'avais commandé des escalopes de poulet. Elles arrivent vers 18h dans un carton. Je cuisinais. Et plus tard, je me suis aperçu que dans le carton, il y avait des pochons* ». Bancale comme défense.

Un autre détenu de 23 ans va lui expliquer qu'il n'a pas gagné un centime dans cette affaire, mais uniquement « *sa propre consommation* ». La procureure de la République va dire à propos de l'implication du surveillant : « *Vous êtes mouillé jusqu'au cou. Allez boire et trafiquer des stuks ailleurs* ».

que dans la pénitentiaire ! C'est affligeant, scandaleux. Votre attitude jette l'opprobre sur toute une profession ».

Après une délibération chronophage, le tribunal a prononcé des peines allant de 9 mois de prison sans mandat de dépôt, à 5 ans dont 18 mois avec sursis. « *C'est le surveillant pénitentiaire qui écope de la condamnation la plus lourde, assortie d'une interdiction définitive d'exercer dans la fonction publique. Le conseiller d'insertion, condamné à 9 mois de prison, va pouvoir bénéficier d'un aménagement de peine. Son interdiction d'exercer est limitée à 5 ans* », précise *Le Parisien*.

Les avocats de la défense ont profité de ce procès pour rappeler les conditions de détention au sein de la maison d'arrêt. « *Ceux-là [les détenus, Ndlr] pourrissent dans un établissement qui est la poubelle de la République, a martelé une avocate en désignant les détenus. C'est aussi ça, la réalité de ce dossier* », rapportent nos confrères. ■

PLAISIR

Un homme de 56 ans est décédé dans la commune dans des circonstances floues

Un homme de 56 ans est décédé dans d'étranges conditions à Plaisir. Un autre homme, qui avait prévenu les secours, a été placé en garde à vue puis relâché. Une enquête est en cours.

Un mystère plane autour de la mort d'un homme de 56 ans, à Plaisir, survenue dans la nuit du lundi 15 au mardi 16 septembre. Une enquête est en cours pour déterminer ce qui a causé le décès de ce quinquagénaire. Un individu âgé de 35 ans et résidant à Trappes, qui avait prévenu les secours en plein milieu de la nuit, a été dans un premier temps placé en garde à vue, puis relâché par la suite.

« *Les secours avaient été appelés au beau milieu de la nuit pour venir porter assistance à une personne en arrêt cardiorespiratoire à son domicile, situé dans une résidence clôturée*

de trois étages gérée par un bailleur social », livre un article du *Parisien*.

Son décès est prononcé vers 4 h du matin

Les massages cardiaques prodigués par les pompiers arrivés en urgence sur place n'ont pas réussi à réanimer la victime. Vers 4h du matin, son décès a été prononcé « *avec un obstacle émis par le médecin présent sur place* », précise *Le Parisien*. Dans la foulée, une enquête pour violences ayant entraîné la mort a donc été ouverte. C'est dans ces circonstances nébuleuses que l'homme qui

avait appelé les secours a été arrêté pour être placé en garde à vue.

La garde à vue du mis en cause a été levée le mercredi 17 septembre

dans la matinée. Le parquet de Versailles a indiqué à nos confrères que « *l'enquête autour de la mort de cet habitant de Plaisir se poursuit* ». Les résultats de l'autopsie du corps du défunt livreront des éléments essentiels car à ce stade le parquet explique « *qu'aucun élément ne vient objectiver les violences* ». ■



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Les policiers du commissariat de Plaisir mènent une enquête pour déterminer les causes de la mort du quinquagénaire.

ÉLANCOURT

Trois voleurs de pièces automobiles arrêtés en flagrant délit

Les policiers municipaux d'Élancourt ont réussi à arrêter trois voleurs qui s'affairaient sur des voitures pour en dérober différentes pièces.

Dans la nuit du 11 septembre dernier, la police municipale d'Élancourt, qui était en patrouille dans les rues de la commune, est intervenue sur un vol. Pris en flagrant délit de vol d'accessoires sur des voitures, un véritable fléau qui sévit en France, trois individus ont été interpellés et remis à la Police nationale qui poursuit son enquête. « *Bravo à notre police municipale pour cette action au service de la sécurité des Élancourtois* », s'est félicitée la municipalité sur sa page Facebook. ■

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

FOOTBALL

R1 : Le FC Mantois lance sa saison, l'OFC Les Mureaux patine

Les Mantais ont remporté leur première victoire cette saison en s'imposant sur la pelouse de Sarcelles (0-1), samedi dernier. Dans le même temps, les Muriautins chutaient face à la réserve du Red Star.



Place, désormais, au quatrième tour de Coupe de France ce week-end.

Après un léger retard à l'allumage lors de la première journée le 6 septembre dernier (voir notre édition du 17 septembre), les joueurs du FC Mantois avaient à cœur de lancer véritablement leur saison en championnat, à l'occasion de la deuxième journée de R1.

Et même si cela n'a pas été simple, le contrat a bel et bien été rempli : les Mantais sont revenus victorieux de leur déplacement à Sarcelles, s'imposant 1 but à 0 pour leur premier match à l'extérieur. Ils comptabilisent de fait 4 points au classement, se hissant à la 5^{ème} place de la poule.

Pas de miracle pour les Mureaux

Le déplacement était plus périlleux pour les Muriautins, qui se rendaient sur la pelouse de l'équipe réserve du Red Star. Et il n'y a pas eu de miracle : à l'arrivée, cela fait deux défaites en deux matchs pour l'OFCM qui, après son revers inaugural face à l'Entente Sannois-Saint-Gratien, s'est incliné face au club audonien (2-1). Place à la Coupe de France désormais, avec la réception ce dimanche de Noisy-le-Sec pour le FC Mantois, et de Melun pour Les Mureaux. ■

BASKET-BALL

NM1 : Poissy se prend les pieds dans le tapis pour la 1^{ère} journée

Les Jaunes et Bleus se sont lourdement inclinés sur le score de 67 à 86 face à Lorient, pour leur premier match de championnat de la saison au complexe sportif Marcel-Cerdan de Poissy, vendredi dernier.



C'est une nouvelle saison qui démarre pour le Poissy Basket.

TRIATHLON

Poissy en tête à une étape de la fin

Le club pisciacais caracole en tête du classement général féminin et masculin, alors que l'étape finale des Lindahls Pro+ Triathlon Series se tiendra ce week-end à Cabourg.

L'objectif était de prendre le large, et il a été rempli haut la main : avec sa victoire lors de la quatrième étape des Lindahls Pro+ Triathlon Series, le samedi 20 septembre dernier à La Baule (Loire-Atlantique), Léa Coninx permet au Poissy Triathlon de scorer 20 pour la troisième fois consécutive. Le club conserve ainsi son avance en tête du classement général féminin, et aborde la toute dernière étape en position de force, ce week-end des 27 et 28 septembre à Cabourg (Calvados).

Chez les hommes, le Poissy Triathlon se place également tout en haut du classement, devant le Triathlon Club de Liévin, après une nouvelle étape réussie qui leur a permis de faire le plein de points grâce aux performances de Igor Dupuis, Nils Serre et Maxime Hueber. Il ne reste désormais qu'à transformer l'essai ce week-end lors de cette ultime étape, afin de permettre aux féminines de conserver leur couronne... et à la section masculine de s'en emparer à nouveau après une troisième place frustrante obtenue l'année dernière. ■

ATHLETISME

Triple saut : pas de médaille pour l'Yvelinois Jonathan Seremes

Le natif de Poissy, qui s'était qualifié en finale avec un bond à 17,07 mètres, s'est finalement classé 8^{ème} lors des Mondiaux de Tokyo. Ilionis Guillaume et Melvin Raffin n'ont pas fait partie des finalistes.

À un centimètre de son record ! L'ancien pensionnaire de l'AS Poissy Athlétisme et natif de la Cité Saint-Louis, Jonathan Seremes, a bondi à 17,07 mètres lors des qualifications en triple-saut lors des Mondiaux de Tokyo, ce qui lui a valu une cinquième place et une qualification pour la finale. Malheureusement, la barre était trop haute pour l'Yvelinois, qui n'a

pas pu faire mieux qu'une huitième place. Quant à Melvin Raffin et Ilionis Guillaume (GPSEO Athlétisme), particulièrement attendus, l'aventure japonaise a tourné au vinaigre : le premier s'est blessé au ischio-jambiers à l'échauffement, tandis que la seconde a été éliminée en qualifications après deux essais mords et un troisième saut à 13 mètres 38. ■



Pas de médaille, mais de beaux souvenirs pour le Pisciacais.

VOLLEY-BALL

Elite : Le CAJVB rate sa rentrée

Les Corsaires ont entamé la saison avec une défaite à domicile face au Volley Club Hyères/Pierrefeu-la-Londe, le samedi 20 septembre dernier au gymnase Pierre Bérégovoy.



L'entente Conflans-André-Jouy pointe à la 11^{ème} place du classement après une journée.

Le week-end dernier marquait le retour du championnat Élite et des Corsaires du Confluent, qui accueillait le Volley Club Hyères/Pierrefeu-la-Londe devant leur public... qui espérait des retrouvailles plus joyeuses. En effet, les visiteurs ont gâché la fête en s'imposant en terres yvelinoises sur le score de 3 sets à 1.

Pourtant, l'entente Conflans-André-Jouy était rentrée du bon pied

dans la rencontre en s'adjugeant le premier set (25-21). Et puis patatra : les Varois se sont retroussés les manches pour remporter les trois manches suivantes avec autorité (12-25, 20-25, 30-32).

Le CAJVB aura l'occasion de remporter ses premiers points de la saison dès ce week-end, lors de son déplacement sur le terrain d'Avignon pour le compte de la 2^{ème} journée du championnat Élite. ■

REJOIGNEZ LA TEAM Sepur



Construisons ensemble votre carrière

Pour découvrir nos
offres d'emploi
flashez ce QR code



CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

LES MUREAUX Le Festival du cirque revient du 10 au 12 octobre

Les amateurs de cirque ont une nouvelle fois rendez-vous au Parc du Sautour des Mureaux, pour 3 jours de festivités hautes en couleurs sous le chapiteau de cette 23^{ème} édition.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos billets sur le site billetterie.lesmureaux.fr.

Une fois n'est pas coutume, les meilleurs artistes circassiens du monde seront aux Mureaux à l'occasion du *Festival international du cirque*, du vendredi 10 au dimanche 12 octobre. Présentée par Madame Loyal, Carrie Harvey, artiste anglaise accomplie, cette 23^{ème} édition se déclinera à travers 5 représentations : le vendredi 10 octobre à 20h30, le samedi 11 octobre à 14h et 17h30, et enfin le dimanche 12 octobre à 11h et à 15h. C'est d'ailleurs lors de la séance de gala du dimanche, à 15h, que le public assistera à la remise des prix aux plus beaux numéros de cette édition.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos billets sur le site billetterie.lesmureaux.fr. Le chapiteau sera installé comme à l'accoutumée au sein du Parc du Sautour, rue Salvador-Allende. Des places de stationnement seront mises à disposition des véhicules, aux alentours du Parc du Sautour. Mais attention, la circulation sera limitée compte tenu de l'affluence de l'évènement. ■

VALLEE DE SEINE Les bibliothèques en fête

À l'occasion de l'évènement national *Biblis en folie*, plusieurs médiathèques et bibliothèques yvelinoises ouvrent leurs portes et organisent des animations diverses et variées les 3, 4 et 5 octobre.

Après une première édition réussie avec pas moins de 2000 événements organisés aux quatre coins de l'Hexagone l'année dernière, le ministère de la Culture remet ça : les *Journées nationales dédiées aux bibliothèques et aux médiathèques* reviennent les 3, 4 et 5 octobre.

La bibliothèque d'Achères à l'heure anglaise

À Ecqueville, notamment, où un club lecture se tiendra le samedi de 10h à 12h à la bibliothèque municipale pour que chacun puisse parler d'une lecture qui lui a particulièrement plu. La bibliothèque Paul Eluard d'Achères se mettra, elle, à l'heure anglaise avec des lectures de « *conte bilingue* », une présentation de romans issus de la littérature anglaise, et des jeux proposés par la ludothèque.

Quant à la médiathèque Odette Dubarry de Buchelay, elle proposera des ateliers scrapbooking, de customisation de tote bag et de jeux de société. ■

MANTES-LA-JOLIE Plus de 300 exposants pour le Salon de la maquette et du modèle réduit

Durant tout le week-end des samedi 27 et dimanche 28 septembre, le Parc des Expositions Michel-Sevin de Mantes-la-Jolie se transforme en une gigantesque exposition de maquettes et de modèles réduits.



Des bateaux et sous-marins, ainsi que des expositions d'avions, de montgolfières, d'hélicoptères et de drones radiocommandés seront de la partie.

Plusieurs milliers de passionnés et de curieux sont attendus au Parc des expositions Michel Sevin de Mantes-la-Jolie, le week-end prochain, à l'occasion de la 8^{ème} édition du *Salon de la maquette* et du modèle réduit. Organisé comme à l'accoutumée par le Lafayette Maquette Club du Mantois, l'évènement accueillera plus de 300 exposants avec aussi bien des clubs que des particuliers, qui présenteront leurs créations allant des figurines aux maquettes historiques, en passant par les réseaux de trains électriques et les bateaux et sous-marins, sans parler des Meccano et du stand Lego.

L'entrée pour l'évènement, qui sera accessible les 27 et 28 septembre de 10h à 18h sur l'île Aumône, est fixée à 4 euros pour les adultes, tandis qu'elle sera gratuite pour les moins de 14 ans. Pour plus d'informations quant au programme, rendez-vous sur manteslajolie.fr. ■

POISSY La musique s'invite au Musée du jouet

L'exposition *En Fanfare*, qui sera accessible à partir du 15 octobre, retracera plus de deux siècles de création et d'utilisation de jeux et jouets musicaux au sein de l'établissement culturel pisciacais.

Boîtes à musique, jouets sonores, livres de chansons ou autres walkmans et figurines musicales : nombreux sont les jeux et jouets musicaux à avoir accompagné notre enfance. Le Musée du jouet de Poissy vous propose de replonger dans ces souvenirs à l'occasion de sa nouvelle exposition *En Fanfare*, accessible dès le 15 octobre et jusqu'au 5 juillet 2026. « *Tout au long du parcours, des bornes audio*

permettront d'écouter des enregistrements et créations sonores réalisées à partir des objets des collections du musée ou des prêteurs, explique le Musée. *Les visiteurs pourront remixer ces sons pour composer leur propre bande-son de l'exposition* ». Pour rappel, le Musée du jouet est ouvert du mercredi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h, mais aussi le samedi et le dimanche de 13h à 18h. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'exposition s'inscrit dans la perspective de l'ouverture du nouveau Conservatoire de Musique et de Danse de Poissy.

MANTES-LA-JOLIE Une légende du handball en dédicace à la librairie Tonnenx

Vainqueur du championnat du monde en 2017 puis d'Europe l'année suivante, avec en apothéose une médaille d'or aux Jeux olympiques de 2020 à Tokyo, Allison Pineau est une légende du handball français, discipline dans laquelle elle a tout remporté.

La sportive a pris sa retraite en 2024 après 20 ans de carrière partagée entre la France, la Roumanie, la Slovaquie et même la Macédoine. Mais la quatrième joueuse la plus capée a décidé de se livrer

dans son autobiographie intitulée *Alli, histoire(s) d'une championne*. Bonne nouvelle pour les habitants de la Vallée de Seine qui souhaitent aller à sa rencontre : elle sera en dédicace à la librairie Tonnenx de Mantes-la-Jolie le samedi 4 octobre avec une session de 10h30 à 13h et une autre de 15h à 17h30.

Afin d'éviter toute cohue, la librairie invite les personnes à s'inscrire à l'adresse suivante <https://www.billetweb.fr/dedicace-allison-pineau>. ■

MANTES-LA-JOLIE Le documentaire de l'ultra-traileur Florian Fillion en avant-première au Chaplin

Le coureur au grand cœur veut faire partager ses exploits aux Mantaïses et aux Mantaïs. Le 29 septembre, au centre culturel du Chaplin de Mantes-la-Jolie, Florian Fillion présente en avant-première le documentaire de sa « *team Broken* » à partir de 19h30. Vous pourrez alors découvrir leur dernière aventure - 160 km avec 10000 m de dénivelé parcourus entre Annecy et Valloire - réalisée au profit des enfants atteints

d'hémiplégie alternante comme Lya, petite fille pour laquelle il avait déjà couru autour du Mont Blanc en juin 2024.

« *Ce film est aussi le vôtre, et nous serions honorés de le partager avec vous lors de cette soirée. Nous vous attendons nombreux pour revivre ensemble cette belle aventure* » a indiqué Florian Fillion sur ses différents réseaux sociaux. L'entrée est gratuite. ■

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

3				1		8		
			8			9		
9	5			4	7	1		
2		5					1	7
				5	3		9	
7	3			9	1	5		8
	1		3					
	7		5		4	2	3	
8	2	3	1			4	5	6

3					6	8	9	
		9		1	3			7
7	2	4		5			1	
	9							2
	7		3		5		6	
1	3		2		9	4		
9		7			4	2		8
		1		3	7	9		6
	6	3	5		2	7		

		3		5	9		1	
4				8	7	9	6	
6	2				4		7	
8	9				5		2	
			7		8	4		
5		4	1			8	9	
2		8			1			
9		5			6	1	3	2
	1			4	2			9

SUDOKU :
niveau difficile

2						1		3
1			3	9				2
				1	4			
		8	4	5	3			
	7	1						
9						2		4
	6					4	9	
				4				
3		4	5	8	2	6	7	

		5		7	8	4		
	3	9				7		
					5			3
		7	5			9		
		8				5		1
				6				4
		4						
	5		4	8	6		9	2
3		6		5				

			8					6
					2	8		
5		8	6	7				
					7	5		
	3	4	1	2	5		8	
			7			4		
	5	6	2			7	9	1
		9	5	4				

SUDOKU :
niveau
diabolique

		6		4	1	9		7
5		7	3					
	7	5						
		8	1					
			9					5
	8			2				
			1					8
	5							

						6		
	6					1		
3				6				
						2		
	3		7			8		
		2						3
			2					5

							8	
		8	7				5	3
	3	4			6			
	8				1			
						1		8
5	1							2
8			7					
3			1		9	8		

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°451 du 17 septembre 2025 :

niveau moyen

2	6	1	8	5	7	9	3	4
5	4	9	2	1	3	7	8	6
3	8	7	6	4	9	1	5	2
8	2	4	9	7	5	3	6	1
1	7	6	3	2	4	8	9	5
9	3	5	1	6	8	2	4	7
4	1	3	7	9	6	5	2	8
6	9	2	5	8	1	4	7	3
7	5	8	4	3	2	6	1	9

6	9	8	1	5	7	3	2	4
2	4	7	9	8	3	1	5	6
1	3	5	6	2	4	9	8	7
9	5	3	7	1	8	6	4	2
8	6	4	5	9	2	7	3	1
7	1	2	3	4	6	5	9	8
5	2	9	4	7	1	8	6	3
3	8	1	2	6	5	4	7	9
4	7	6	8	3	9	2	1	5

1	8	7	5	9	2	4	6	3
9	6	3	7	4	8	2	1	5
4	2	5	3	1	6	9	7	8
5	3	4	9	7	1	8	2	6
8	1	9	6	2	4	5	3	7
2	7	6	8	5	3	1	4	9
7	4	8	2	6	9	3	5	1
3	5	2	1	8	7	6	9	4
6	9	1	4	3	5	7	8	2

niveau difficile

5	7	9	1	2	8	4	6	3
6	3	2	4	7	9	1	5	8
8	4	1	6	3	5	7	2	9
9	8	6	2	1	7	3	4	5
3	1	4	8	5	6	9	7	2
7	2	5	9	4	3	8	1	6
1	9	8	7	6	2	5	3	4
4	6	3	5	8	1	2	9	7
2	5	7	3	9	4	6	8	1

1	3	2	6	4	7	5	9	8
5	7	8	2	3	9	6	4	1
4	9	6	1	8	5	2	7	3
3	1	7	9	2	4	8	6	5
2	5	4	7	6	8	3	1	9
8	6	9	5	1	3	7	2	4
6	4	1	8	5	2	9	3	7
7	8	3	4	9	6	1	5	2
9	2	5	3	7	1	4	8	6

3	8	2	5	6	9	4	7	1
7	1	4	8	2	3	9	6	5
9	5	6	7	1	4	8	3	2
8	9	1	4	3	7	2	5	6
6	4	5	2	8	1	7	9	3
2	7	3	9	5	6	1	8	4
5	2	9	3	4	8	6	1	7
4	6	7	1	9	5	3	2	8
1	3	8	6	7	2	5	4	9

niveau diabolique

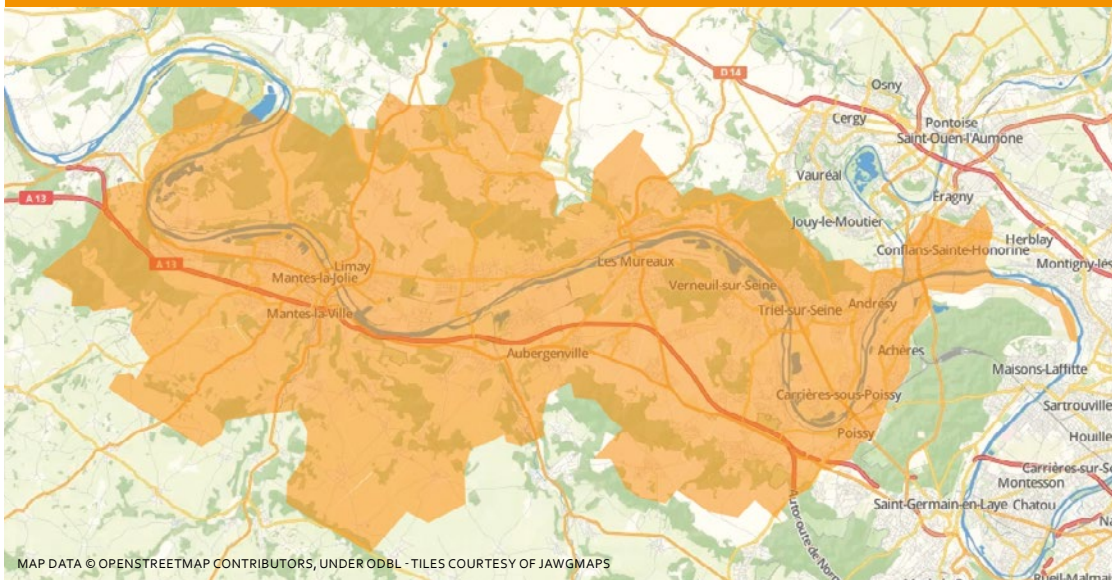
5	9	1	6	2	4	8	7	3
6	8	7	5	3	1	9	2	4
4	3	2	9	8	7	5	1	6
2	5	3	7	1	6	4	8	9
9	6	4	8	5	2	1	3	7
7	1	8	4	9	3	6	5	2
3	2	6	1	4	5	7	9	8
8	7	5	2	6	9	3	4	1
1	4	9	3	7	8	2	6	5

2	9	7	1	3	8	4	6	5
6	5	4	2	7	9	8	1	3
3	8	1	6	4	5	2	7	9
1	6	2	5	9	4	3	8	7
9	7	8	3	1	6	5	2	4
4	3	5	8	2	7	6	9	1
7	2	3	4	6	1	9	5	8
5	4	9	7	8	2	1	3	6
8	1	6	9	5	3	7	4	2

8	5	9	4	3	1	2	6	7
6	7	3	8	2	5	4	1	9
1	4	2	9	6	7	8	3	5
5	8	4	7	9	6	1	2	3
3	6	7	1	8	2	9	5	4
2	9	1	5	4	3	6	7	8
7	3	8	6	1	4	5	9	2
9	1	5	2	7	8	3	4	6
4	2	6	3	5	9	7	8	1

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la
vallée de Seine, de Rosny-
sur-Seine à Achères en
passant par chez vous !

Vous avez une information à nous
transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddadouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddadouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 9-2025 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

**Mentor
& Moi**

Devenez
Mentor !



**Étudiants ?
Vous recherchez un job
rémunéré et solidaire ?**

Informations et candidatures:
yvelines.fr/mentoretmoi